

Communiqué de presse

Montpellier, le 12 novembre 2020



RUGBY EUROPE CHOISIT VOGO POUR LES QUATRE PROCHAINES SAISONS

POUR LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE COMMOTION ET DE L'ARBITRAGE VIDEO

Le 12 Novembre 2020, Rugby Europe, la Fédération européenne de rugby en charge de la promotion, du développement et de l'administration des compétitions internationales des 48 fédérations membres en Europe a choisi VOGO pour la mise en place de l'arbitrage vidéo (TMO) et du protocole commotion (HIA) pour les quatre prochaines saisons du Rugby Europe Championship.

Cette compétition, qui réunit plusieurs grandes nations européennes (Russie, Roumanie, Géorgie, ...) fait partie du processus de qualification pour la prochaine Coupe du Monde 2023. Au total, ce sont 60 matchs à travers l'Europe qui seront concernés par ce partenariat.

Ce nouveau succès technique et économique illustre la position à part qu'occupe aujourd'hui VOGO dans l'univers du sport professionnel. Le Groupe est aujourd'hui parmi les seuls acteurs au monde capables de proposer des solutions à la fois audio et vidéo permettant d'adresser les problématiques les plus exigeantes de ce marché, et ceci pour toutes les disciplines. La force de cette offre intégrée unique et éprouvée est aujourd'hui à nouveau illustrée par la décision de Rugby Europe.

Pour plus de détails, retrouvez l'intégralité du communiqué publié par Rugby Europe ci-dessous.

A propos de VOGO

VOGO développe, commercialise et distribue des solutions *live & replay*, audio et vidéo, à destination des spectateurs et des professionnels, au sein des enceintes sportives. Pour les spectateurs, VOGO a développé une solution de rupture, indépendante du nombre de personnes connectées, permettant de transformer l'expérience dans les stades au travers de contenus multi-caméras à la demande accessibles via tablettes ou smartphones. Pour les professionnels, cette solution vidéo offre des outils d'analyse et d'aide à la décision (assistance à l'arbitrage, diagnostic médical, coaching, etc.) Via l'acquisition de Vokkero® en octobre 2019, cette offre vidéo a été enrichie avec l'intégration d'une gamme de systèmes de communication audio reconnus internationalement dans l'univers du sport (plus de 20 disciplines sportives), mais aussi dans les secteurs de l'industrie, des services et de la santé. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets. VOGO est implanté en France (Montpellier, Paris et Grenoble) et sur le continent nord-américain avec un bureau à New-York. Le Groupe est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth (Code ISIN : FR0011532225 – ALVGO).

Pour plus d'information : www.vogo-group.com



vogo-group.com



[vogo](https://twitter.com/vogo)



[vogo](https://www.facebook.com/vogo)

Contacts

VOGO

Christelle Albinet

Tel : +33(4) 67 50 03 98

Email : c.albinet@vogo.fr

ACTIFIN - Relations presse

Jennifer Jullia

Tel : +33(1) 56 88 11 19

Email : jjullia@actifin.fr

ACTIFIN - Communication financière

Nicolas Lin/Stéphane Ruiz

Tel : +33(1) 56 88 11 11

Email : nlin@actifin.fr
sruiz@actifin.fr



Jeudi 12 novembre 2020

RUGBY EUROPE ET VOGO FONT EQUIPE

POUR LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE COMMOTION ET DE L'ARBITRAGE VIDEO

Dans le cadre de son développement stratégique, Rugby Europe, la Fédération Européenne de Rugby annonce la mise en place de l'arbitrage vidéo (TMO) et du protocole commotion (HIA) à partir du Rugby Europe Championship 2021 qui fait partie du processus de qualification pour la prochaine Coupe du Monde 2023.

Après un appel d'offres mené auprès des différents acteurs du marché, Rugby Europe a retenu la société VOGO, qui a démontré son savoir-faire en Top14, auprès de l'EPCR et de nombreuses ligues sportives et lors d'événements nationaux et internationaux depuis de nombreuses années.

Sur chacun des matches, VOGO fournira ses solutions VOGO SPORT pour le TMO et le HIA et coordonnera leur mise en œuvre avec les producteurs TV locaux et les équipes de Rugby Europe sur chaque stade. La société fournira aussi ses kits VOKKERO Elite à l'ensemble du corps arbitral officiant lors de la compétition.

En initiant ces dispositifs, Rugby Europe poursuit la professionnalisation de ses compétitions et rejoint les standards du haut niveau.

Octavian Morariu, Président de Rugby Europe : « La mise en place du TMO et du HIA sur cette compétition majeure représentait un objectif important pour Rugby Europe. Nous tenions à le mettre en place pour les matches de qualification à la Coupe du Monde 2023. Ce qui sera le cas grâce au partenariat avec la société VOGO. C'est aussi un acte important dans notre politique de formation de l'arbitrage et dans la protection de la santé des joueurs, qui sont des éléments essentiels au développement du rugby européen. »

Florent Marty, Directeur Général de Rugby Europe : « Nous sommes heureux de pouvoir mettre en place le TMO et le HIA sur nos compétitions. Grâce à l'expertise de VOGO et au partenariat signé pour 4 ans, nous continuons à améliorer nos compétitions et nos produits pour les rendre toujours plus attractifs pour nos fans et nos partenaires. »

Christophe Carniel, PDG de VOGO, ajoute : « Je remercie Rugby Europe pour leur confiance. Au cours des quatre prochaines saisons du Rugby Europe Championship représentant 60 matchs, nous allons mettre au service des nations participantes nos solutions pour répondre aux enjeux médicaux et d'arbitrage prioritaires dans cette compétition de haut niveau. Nous sommes aujourd'hui parmi les seuls acteurs au monde capables de proposer des solutions combinées audio et vidéo permettant de répondre à ces besoins du sport professionnel. Cette offre intégrée est au cœur de notre succès technique et économique, illustré encore aujourd'hui par le choix de Rugby Europe. »



RugbyEurope

Partenaire Officiel



Fournisseurs Officiels





Rugby Europe est l'association européenne de rugby en charge de la promotion, du développement et de l'administration des compétitions internationales des 48 fédérations membres en Europe. Elle organise plus de 80 matches internationaux et 20 tournois européens chaque saison, dont les Championnats d'Europe des Nations seniors masculins (Rugby Europe Championship, Trophy, Conferences 1 & 2, Development), les Championnats d'Europe U18 et U20 et toutes les compétitions européennes du rugby à 7 masculins et féminins, ainsi que les qualifications pour les Coupes du Monde et Jeux Olympiques.

VOGO développe, commercialise et distribue des solutions live & replay, audio et vidéo, à destination des spectateurs et des professionnels, au sein des enceintes sportives. Pour les spectateurs, VOGO a développé une solution de rupture, indépendante du nombre de personnes connectées, permettant de transformer l'expérience dans les stades au travers de contenus multi-caméras à la demande accessibles via tablettes ou smartphones. Pour les professionnels, cette solution vidéo offre des outils d'analyse et d'aide à la décision (assistance à l'arbitrage, diagnostic médical, coaching, etc.) Via l'acquisition de Vokkero® en octobre 2019, cette offre vidéo a été enrichie avec l'intégration d'une gamme de systèmes de communication audio reconnus internationalement dans l'univers du sport (plus de 20 disciplines sportives), mais aussi dans les secteurs de l'industrie, des services et de la santé. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets. VOGO est implanté en France (Montpellier, Paris et Crolles) et sur le continent nord-américain avec un bureau à New-York.

Le Groupe est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth (Code ISIN : FR0011532225 – ALVGO) et intégré à l'indice Tech40.

Contact :

Sébastien FAYE, Rugby Europe – communication@rugbyeurope.eu : +33 (0)7 86 04 59 47



Partenaire Officiel



Fournisseurs Officiels

